

Souveraineté La Solution in

Ceci est complémentaire à tous les projets de grande envergure nationale mis en chantier, ainsi que la proposition que le ministère de l'éducation soit le seul percepteur de taxes scolaires et qu'il distribue la somme aux commissions scolaires au prorata des élèves enregistrés auprès d'elles; vous pouvez voir cette proposition dans le mémoire de 1995 d'André Desnoyers « Dans un Québec indépendant » déposé auprès de la commission de l'Estrie dans le cadre des consultations sur l'avenir du Québec, ainsi que les bourses incluses. Voir:



<http://www.souverainetelasolution.com/lettres/mesujetsdivers.html#education>

Gratuité scolaire, taxes à la consommation, monorail (MGV), environnement

RÉER de la FTQ et de la CSN, ces fonds sont composés des épargnes des québécois ainsi que de l'impôt payé au gouvernement du Québec, ceux-ci étaient au départ pour stimuler l'économie québécoise. On constate aujourd'hui que la FTQ, à elle seule, a amassé plus de \$9.2 milliards et qu'au delà de 46% de cet argent est investi à l'extérieur du Québec. Les compagnies de fonds mutuels étrangers qui viennent en sol québécois, ont déporté hors du Québec entre 1996 et 2006 plus de \$300 milliards.

Que tout argent amassé sur les RÉER de la FTQ et de la CSN soit assujéti à 1% d'imposition, incluant tout argent sorti à des fins résidentielles. Que toutes autres compagnies étrangères venues en sol québécois pour le temps des impôts, qui vendent des RÉER basés sur des compagnies étrangères, soient assujéti à 5%. Que 50% de toutes ces sommes soit appliqué à la gratuité scolaire de la maternelle à l'université (l'instruction scolaire) et que 25% du reste soit versé à la taxe québécoise à l'exception de la taxe aux douanes, après la gratuité scolaire et la taxe québécoise à la consommation, que 50% du 25% restant soit versé au projet de monorail électrique (MGV). Que le 25% restant soit versé au portefeuille de l'environnement

But visé



Le projet de monorail électrique (MGV), en plus de nous projeter dans l'ère du 21^e siècle, fera connaître au monde entier le génie créatif des québécois (une technologie exportable), stimulera notre économie et l'emploi chez nous et sera perçu comme une nécessité pour le peuple québécois ainsi que pour l'environnement. Voir le journal de novembre 2012, p. 3 sur le site de Souveraineté La Solution inc.

www.souverainetelasolution.com

Le montant versé sur la taxe du Québec arrête l'habitude des Québécois (ses) d'aller chercher des biens de consommation à l'extérieur du Québec et fait en sorte que cette tendance soit renversée et que les gens de l'extérieur du Québec viennent ici pour consommer. Ceci stimulera notre économie et fera une entrée d'argent supplémentaire dans les coffres de l'état québécois et nous garantira des soins de qualité.